

Zone 2

Traitement des arbres en place

Prescriptions	Marquage tronc	Nombre d'arbres
Abattage par démontage avec essouchement – Ø 30 à 40 cm	X	2
Rognage de souche	S	2
Élagage de réduction et coupe du bois mort - Ø 30 à 70 cm	•	2
Total		6

Plantations de régénérations

Aucune proposition de plantation n'est formulée, dans l'attente d'un projet de requalification de l'aire de jeu.

Zone 3

Traitement des arbres en place

Prescriptions	Marquage tronc	Nombre d'arbres
Abattage par démontage / recépage (sans essouchement) – Ø 20 à 40 cm	X	13
Élagage de réduction et coupe du bois mort - Ø 30 à 70 cm	•	3
Total		16

Plantations de régénérations

10 plantes :

- ☞ 1 hêtre pourpre (*fagus sylvatica 'purpurea'*) – tiges 14/16 en motte
- ☞ 5 ifs (*Taxus baccata*) – 150/175 cm en motte
- ☞ 4 ormes (*Ulmus hybride 'dodoens'*) – tiges 14/16 en motte

Zone 3

Traitement des arbres en place

Prescriptions	Marquage sur tronc	Nombre d'arbres
Abattage par démontage / recépage (sans essouchement) – Ø 30 à 40 cm	X	2
Abattage par démontage avec essouchement – Ø 20 à 50 cm	X	4
Élagage de réduction et coupe du bois mort - Ø 30 à 70 cm	•	1
Total		7

Plantations de régénérations

5 plantes :

- ☞ 3 ifs (*Taxus baccata*) – 150/175 cm en motte
- ☞ 2 ormes (*Ulmus hybride 'dodoens'*) – tiges 14/16 en motte